



DUDH, 1948-2008 : Crises mondiales, droits universels

Vendredi 12 décembre 2008 à 20h30

██████████ Maison du Barreau
██████████ 2 rue de Harlay
██████████ 75001 Paris

Ensemble pour faire vivre une mondialisation des droits

- Des droits égaux pour tous : **universalité**, contre les relativismes despotiques
- Tous les droits pour tous : **indivisibilité**, contre le choix entre liberté et prospérité
- Des droits effectifs pour tous : **engagement civique et social** pour une égalité réelle « en dignité et en droits »

Crise financière planétaire : l'Islande vaut un dollar sur Internet, les « nouveaux produits » n'étaient que des dettes irremboursables. Folle finance ? Mais les « financiers » ne sont qu'actionnaires et banquiers... bien « réels ».

Crise économique donc : les Bourses perdent en quelques semaines la moitié de leur valeur, General Motors vaut désormais trente fois moins que Toyota. Mais que vaut cette « valeur » dans le monde réel ?

Crise sociale, inévitablement : dizaines de millions de chômeurs supplémentaires à l'horizon 2009... La fable du découplage entre « finance » et « économie réelle » ne peut abuser que ceux qui ne se sont jamais vu refuser un crédit par un banquier.

Crise écologique enfin : c'est aussi l'avenir de la planète comme écosystème viable que menace, toujours plus, le « développement non durable » qui règne encore au-delà des mots.

Quel avenir, dans cette tourmente, pour les droits de l'Homme ? Comment éviter que ce « monde global » paie le prix de la « déraison des marchés » aussi cher que l'Europe des années 1930 ?

« Développement durable », « développement humain », « politiques de l'humanité » : autant d'échos à l'espoir de « l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère ». Chacun voit aujourd'hui où mène la réduction de la liberté des femmes et des hommes à celle des capitaux. De cette faillite, une autre mondialisation peut-elle naître, celle des solidarités sociales et de l'effectivité des droits ?

Comme lors de l'adoption de la DUDH le 10 décembre 1948, une refondation démocratique est à l'ordre du jour, qui remettrait au cœur des priorités réelles l'égalité en dignité et en droits de tous les êtres humains, l'universalité et l'indivisibilité de leurs droits.

1948, année de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, fut l'année d'un projet pour l'humanité. Que 2008 marque le début d'un sursaut pour prendre enfin ce projet au sérieux, pour prendre au sérieux les droits de l'Homme et les droits de l'humanité.

Programme

20h30 - Accueil de Vincent Nioré, avocat à la Cour, membre du Conseil de l'Ordre des avocats

20h40 - « Droits de l'Homme, droits universels »

- Défis européens, défis euro-méditerranéens et défis mondiaux
Intervention de Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH. Messages de l'AEDH et de la Plateforme Euromed pour les droits de l'Homme.

21h00 - « Grands témoins pour un nouveau siècle »

- L'esprit de 1948 est vivant
Stéphane Hessel, ambassadeur de France
- Une et diverse... mémoires et émancipations
Pap Ndiaye, historien et maître de conférences à l'EHESS
- Solidarités humaines, droits sociaux universels
Nicole Questiaux, ancien ministre et présidente de section honoraire au Conseil d'Etat
- L'humain, le vivant, l'universel éthique
Jean-Claude Ameisen, président du Comité d'éthique de l'Inserm et membre du CCNE
- Le manifeste du centenaire, dix ans après
Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH

22h15 - « La DUDH vit de nos engagements » [avec la participation d'Ariane Ascaride]

- Article 2, « sans distinction »...
Fatima Hani, secrétaire nationale d'ACLEFEU
- Article 3, liberté et sûreté
Hélène Franco, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, pour le Clej (Collectif libertés, égalités et justice)
- Article 5, prohibition de la torture
Jean-Etienne de Linares, délégué général de l'ACAT
- Article 7, lutte contre les discriminations
Michèle Mézard, pédiatre bénévole dans le cadre de la mission Roms de Médecins du monde, pour le Collectif Romeurope
- Article 9, prohibition des arrestations et détentions arbitraires
Laurent Giovannoni, secrétaire général de la Cimade
- Article 14, droit d'asile
Gaëlle Duplantier, membre du Bureau exécutif d'Amnesty international, pour la CFDA
- Article 16, égalité femmes-hommes
Maya Surduts, porte-parole du CNDF (Collectif national pour les droits des femmes)
- Article 18, liberté de pensée, de conscience et d'opinion
Jean-Michel Ducomte, président de la Ligue de l'enseignement
- Article 22, DESC, Sécurité sociale
Gus Massiah, président du Crid (Centre de recherche et d'informations sur le développement)
- Article 23, droit au travail, liberté syndicale
Agnès Naton, secrétaire nationale de la CGT, pour la Plateforme CES
- Article 26, droit à l'éducation
Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU

22h45 - « Pour un avenir humain : prendre au sérieux la Déclaration universelle » (LDH)

23h00 - Fin de la soirée